

# DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

## SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

*L'an deux mille vingt et un, le 13 septembre à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 02 septembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif du PETR à Albi, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président.*

**Objet :** Réponse à l'appel à projet « Consolidation des PAT »  
**Référence :** Dbur 2021-7

Membres en exercice : 13  
Membres présents : 9  
Voix délibératives : 9

**Membres présents :** Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Marie-Claude ROBERT, Didier SOMEN, Myriam VIGROUX,

**Membres excusés :** Sabine BOUDOU OURLIAC, J-Luc CANTALOUBE, Thierry DOUZAL, Christian PUECH,

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Loris CARIOU, Dominique DECLERCQ-PUYPE, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Michel REYNES,

**Autres personnes excusées sans voix délibérative :** Serge BISMUTH

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides mène un Projet Alimentaire Territorial depuis 2017, il a obtenu la labellisation officielle par le ministère de l'agriculture début 2019.

Le plan de relance lancé suite à la crise sanitaire du coronavirus cible plusieurs axes stratégiques pour le secteur agricole et alimentaire. Une mesure spécifique prévoit de renforcer le soutien au développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Un appel à projet a été lancé par la DRAAF en partenariat avec le Conseil Régional.

Dans le cadre de cet appel à projet, les actions peuvent être portées par plusieurs partenaires. Il est prévu ainsi que le Pôle Territorial, porteur du PAT, dépose la demande de subvention pour l'ensemble des partenaires et leur reverse ensuite leur quote-part.

Le Bureau du 6 mai a acté la candidature du PETR à cet appel à projet. Un groupe de travail s'est mis en place constitué d'associations, chambres consulaires et collectivités pour définir le programme d'actions. Un Bureau spécifique au PAT a permis d'analyser les fiches actions déposées par l'ensemble des partenaires. Le premier comité de pilotage s'est réuni le lundi 19 juillet pour entériner la candidature et définir la gouvernance.

Le programme d'action s'étale de novembre 2021 à décembre 2023. Il comporte 27 actions portées et 16 partenaires selon le plan de financement suivant :

## Budget prévisionnel par maître d'ouvrage

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 16/09/2021  
081-200049161-20210913-DBUR\_2021\_7-DE

Nb	Partenaire	N° de l'act°	Action	Dépenses éligibles	France Relance
1	Chambre des métiers	2	Développement de l'offre locale chez les artisans	9 710 €	6 797 €
2	Chambre d'agriculture	3	Organiser des speed-meeting producteurs / distributeurs et restauration commerciale	6 757 €	4 730 €
		5	Valoriser et consolider les filières territorialisées et de qualité	8 945 €	6 261 €
		8	Formation des acteurs de la restauration collective	2 943 €	2 060 €
		9	Outil d'aide à la décision / Autodiag	2 943 €	2 060 €
		12	Accompagnement au développement du maraîchage par l'installation et la diversification	24 356 €	17 049 €
		17	Favoriser la transition agricole	30 899 €	21 629 €
			<b>Sous Total :</b>	<b>76 843 €</b>	<b>53 790 €</b>
3	FD CUMA	6	Mise en réseau des producteurs de graines bio et transformation alimentaire	12 430 €	8 701 €
4	Agropoint	9	Outil d'aide à la décision / Autodiag	6 618 €	4 633 €
5	ADEART	14	Formation action : foncier agricole et renouvellement des générations : les moyens d'agir des	566 €	397 €
		15	Parcours transmission paysanne	8 240 €	5 768 €
			<b>Sous Total :</b>	<b>8 806 €</b>	<b>6 165 €</b>
6	Terre de liens	14	Formation action : foncier agricole et les moyens d'agir des collectivités	1 763 €	1 234 €
		15	Parcours transmission paysanne	2 217 €	1 552 €
		28	Veilleurs de terre	3 834 €	2 684 €
			<b>Sous Total :</b>	<b>7 814 €</b>	<b>5 470 €</b>
7	Terres Citoyennes Albigeoises	14	Formation action : foncier agricole et renouvellement des générations : les moyens d'agir des	940 €	658 €
		15	Parcours transmission paysanne	1 190 €	833 €
		16	Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois	55 100 €	33 650 €
		27	Veilleurs de terre	2 100 €	1 470 €
		28	Vers une Maison de l'Agriculture Citoyenne, en Centre Tarn (Préfiguration)	6 300 €	4 410 €
			<b>Sous Total :</b>	<b>65 630 €</b>	<b>41 021 €</b>
8	SégaLiens	19	La cuisine mobile	22 968 €	12 640 €
9	Civam Cordais	20	Mise en place d'un chantier d'insertion autour de l'alimentation	25 993 €	18 195 €
10	RER Pays Vert	21	Goutez le pays vert autour de moi	20 596 €	14 418 €
11	Eté de Vaour	25	Résidence culturelle sur l'alimentation avec la Cie Les Funambules	19 520 €	8 120 €
12	CFPPA du Tarn	18	Conception de formation à la transition agroécologique	32 012 €	11 204 €
13	CCMAV	4	Promotion des produits locaux dans les commerces	10 631 €	5 755 €
		10	Etude cuisine centrale	8 691 €	6 084 €
		13	Implantation d'activité maraîchère	4 740 €	3 318 €
		23	Programme pour une alimentation locale	8 989 €	4 453 €
			<b>Sous Total :</b>	<b>33 051 €</b>	<b>19 609 €</b>
14	Val 81	24	Gouts et couleurs de Val 81	16 223 €	11 356 €
15	Centre Tarn	22	Défi famille alimentation Locale	11 984 €	8 389 €
16	PETR	1	Optimiser la logistique	4 456 €	3 119,04 €
		7	Valorisation des filières de qualité du territoire	5 876 €	4 113 €
		8	Formation des acteurs de la restauration collective	9 000 €	6 300 €
		11	Etat des lieux de la filière maraîchère et identification des zones propices	6 288 €	4 402 €
		26	Fête de la transition agricole et alimentaire	19 320 €	13 524 €
			<b>Sous Total :</b>	<b>44 940 €</b>	<b>31 458 €</b>
<b>Total</b>				<b>415 139 €</b>	<b>261 964 €</b>

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

### DECIDE

- De déposer l'ensemble des projets présentés par les partenaires et le Pôle Territorial à la candidature à l'Appel à projet « Consolidation des Projets Alimentaires Territoriaux »,
- De solliciter le concours du plan de relance pour réaliser ce plan d'actions à hauteur de 261 964 €,
- De valider les actions du Pôle Territorial Albigeois Bastides pour un montant prévisionnel de 44 940 €,
- De mandater le Président pour déposer la candidature et réaliser toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,  
Le Président, Didier SOMEN

